



17 septembre 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

Alliance de recherche numérique du Canada



Digital Research
Alliance of Canada

Alliance de recherche
numérique du Canada



Table des matières

LETTRE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.....	3
LETTRE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL	5
ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE	7
Approbation du Procès-verbal.....	8
Élection des Membres du Conseil D'administration.....	11
Réception et Examen des États Financiers	23
Renouvellement du Mandat des Vérificateurs Externes	37



LETTRE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

4 septembre 2024

Au nom du conseil d'administration de l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance), j'ai le plaisir de vous inviter à notre assemblée générale annuelle (AGA), qui aura lieu virtuellement le **mardi 17 septembre 2024, de 12 h à 13 h 30 (HNE)**.

Le dossier de l'AGA de l'Alliance comprend l'avis de convocation, l'ordre du jour, le procès-verbal de l'AGA tenue en septembre 2023, ainsi que les états financiers vérifiés de l'Alliance pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2024.

L'ordre du jour de la réunion de cette année comprendra les points suivants :

- Mot de bienvenue, remarques préliminaires, et point sur les activités de l'Alliance par George Ross, PDG
- Affaires officielles de l'AGA, notamment l'élection de nouvelles administratrices et nouveaux administrateurs, la présentation des états financiers vérifiés et la reconduction des vérificateurs externes
- Commentaires de clôture.

L'AGA se déroulera virtuellement sur la plateforme de Lumi Global ; le vote se fera également au moyen de cette plateforme virtuelle.

Les représentant(e)s principaux et secondaires de nos organisations membres principales et associées sont invités à participer à l'AGA. Seules les organisations membres principales ont le droit de voter. Si votre représentant(e) principal(e) ou secondaire n'est pas disponible, vous pouvez désigner un(e) [mandataire](#) en nous faisant parvenir une lettre signée par un(e) signataire autorisé(e) de votre institution, et ce par courriel à l'adresse membership-adhesion@alliancecan.ca.

L'AGA constitue un moment crucial pour l'Alliance et pour notre écosystème de l'infrastructure de recherche numérique (IRN), alors que l'organisation met la dernière main à la Stratégie canadienne sur l'infrastructure de recherche numérique (IRN) 2025-30 — une approche transformatrice « faite au Canada » de renforcement des services et de la capacité de l'IRN permettant aux chercheuses et chercheurs canadiens de répondre à leurs besoins actuels et futurs, notamment l'utilisation et la croissance de l'IA. L'Alliance est nettement mieux placée pour diriger ce travail en raison de son envergure nationale, de son intégration complète, de sa structure de gouvernance, de son expertise, et de ses offres de services, ainsi qu'en raison des relations étendues qu'elle entretient avec les partenaires de l'IRN, lesquelles sont nécessaires pour repositionner le Canada en tant que chef de file de l'IRN et de l'IA.



Parallèlement, l'Alliance réalise d'importants investissements dans l'infrastructure et les opérations afin de garantir aux chercheuses et chercheurs l'accès aux données, aux outils et aux services dont ils ont besoin pour relever certains des défis les plus urgents au monde. Nous travaillons en étroite collaboration avec les organisations régionales, les sites d'hébergement nationaux et les institutions pour fournir du soutien opérationnel et des services améliorés qui contribueront à alimenter la découverte et l'innovation. Nous établissons également de nouveaux partenariats passionnants et explorons des moyens novateurs d'intégrer sans heurts notre communauté d'experts.

Nous apprécions votre engagement et votre soutien en tant que membres qui jouent un rôle essentiel dans la croissance et la gouvernance de l'IRN du Canada.

Nous nous réjouissons de vous voir à l'AGA.

Cordialement,

Martha Whitehead
Présidente du conseil d'administration
Alliance de recherche numérique du Canada



LETTRE DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

4 septembre 2024

Cher membre de l'Alliance de recherche numérique du Canada,

Je vous encourage à assister à l'assemblée générale annuelle (AGA) de l'Alliance de recherche numérique du Canada (l'Alliance), qui aura lieu virtuellement le **mardi 17 septembre 2024, de 12 h à 13 h 30 HNE**. En plus des délibérations habituelles de l'AGA, nous nous réjouissons de vous fournir des mises à jour importantes sur les activités de l'Alliance.

Ce moment est plus que palpitant pour faire partie de l'écosystème de l'infrastructure de recherche numérique (IRN) du Canada. En 2023-24, l'Alliance a réalisé d'importants investissements dans l'IRN, totalisant plus de 280 millions de dollars en fonds fédéraux. Plus tôt cette année, nous avons accordé plus de 50 millions de dollars aux sites d'hébergement nationaux de l'infrastructure de calcul informatique de pointe (CIP) en Colombie-Britannique, et des annonces similaires sont prévues au Québec et en Ontario cet automne. Nous avons accordé un financement à l'université McMaster pour améliorer Lunarix, le service bilingue de découverte de données de recherche, afin d'améliorer l'expérience utilisateur et la fonctionnalité de recherche. Nous sommes également fiers de mettre en œuvre plus de 3 millions de dollars de financement devant permettre de créer une communauté plus équitable, diversifiée, inclusive et accessible en augmentant la sensibilisation aux ressources de l'IRN auprès des groupes sous-représentés et leur utilisation par ces derniers au moyen de notre programme pilote des championnes et champions de l'EDIA dans l'IRN.

Outre la mise en œuvre de nos investissements dans l'IRN, nous avons renforcé nos capacités dans les opérations de l'écosystème afin d'améliorer les services, l'accès et la fonctionnalité de l'IRN, en œuvrant notamment à l'élaboration d'un catalogue national de services de l'IRN, au renforcement du soutien direct aux chercheuses et chercheurs au moyen d'activités de formation et des postes financés, en poursuivant la mise en œuvre du Cadre de cybersécurité et du Plan d'action à long terme, et en soutenant la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle (IA) par la coordination, l'installation et l'exploitation de nouvelles ressources de calcul liées à l'IA.

L'Alliance œuvre aussi activement à forger des partenariats avec des groupes tels que la Digital Preservation Coalition et le Conseil national de recherches Canada, à qui nous fournissons des infrastructures de recherche astronomique essentielles. Nous maintenons et élargissons également nos engagements internationaux par le biais de protocoles d'accord.

Enfin, notre regard est tourné vers l'avenir de l'IRN au Canada, avec une vision audacieuse 2025-30. En consultation avec nos partenaires de l'écosystème des IRN, nous avons élaboré une stratégie de transformation qui répond aux besoins actuels et émergents de notre communauté de recherche - en particulier en tirant parti de l'intégralité des ressources de l'IRN



afin de dynamiser les capacités du Canada en matière d'IA et construire les actifs souverains de calcul et de données dont notre pays a besoin pour être compétitif à l'échelle mondiale.

J'ai hâte de vous en fournir plus de précisions, ainsi que d'autres mises à jour lors de notre AGA. Votre participation et vos idées nous sont d'un apport précieux, car ils nous permettront de poursuivre le façonnement de l'avenir de l'écosystème de l'IRN au Canada.

George Ross
PDG
Alliance de recherche numérique du Canada



Ordre du jour de l'assemblée

DURÉE	N°	POINT	INTERVENANT(E)
OUVERTURE DE LA SÉANCE			
5 min.	1.	Mot de bienvenue, reconnaissance du territoire et logistique	G. Ross
5 min.	2.	Observations préliminaires de la présidente	M. Whitehead
15 min.	3.	Mise au point du président et directeur général	G. Ross
10 min.	4.	Mise au point du Conseil des chercheurs	R. Sobie
POINTS OFFICIELS			
1 min.	5.	Ouverture de l'assemblée	M. Whitehead
1 min.	6.	Présidence, secrétariat et scrutin	M. Whitehead
1 min.	7.	Avis de convocation	M. Whitehead
2 min.	8.	Confirmation du quorum	M. Whitehead
3 min.	9.	Approbation du procès-verbal	M. Whitehead
15 min.	10.	Élection des membres du conseil d'administration	M. Whitehead
7 min.	11.	Réception et examen des états financiers	M. Whitehead
3 min.	12.	Renouvellement du mandat des vérificateurs externes	M. Whitehead
3 min.	13.	Autres points	M. Whitehead
1 min	14.	Conclusion des points officiels	M. Whitehead
CLÔTURE DE LA SÉANCE			
5 min.	15.	Mot de la fin	M. Whitehead
1 min.	16.	Ajournement	M. Whitehead



Approbation du Procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle et de l'assemblée extraordinaire des membres de la Société tenues le 26 septembre 2023 a été envoyé aux membres aux fins d'approbation.

RECOMMANDATION

IL EST RÉSOLU QUE :

Les membres principaux (catégorie A) approuvent le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres de l'Alliance de recherche numérique du Canada tenue le 26 septembre 2023.



APPENDICE 1

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des membres tenue (le 26 septembre 2023).



**ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA/
DIGITAL RESEARCH ALLIANCE OF CANADA
(la « Société »)**

Assemblée générale annuelle des membres

**Entièrement en ligne sur la plateforme Lumi
Mardi 26 septembre 2023 à 12 h (heure de l'Est)**

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'Assemblée générale annuelle (l'« **AGA** ») des membres de l'Alliance de recherche numérique du Canada (la « **Société** ») est ouverte. Martha Whitehead, présidente du conseil d'administration (le « **CA** ») de la Société, présente les membres du CA, l'équipe de direction et le personnel présent, et rappelle les procédures de réunion et de vote.

Martha Whitehead préside l'AGA, Simi Olatunji est la secrétaire rapporteuse et Julie Robinson, la conseillère juridique de la Société, est la scrutatrice de la réunion.

AVIS DE CONVOCATION

La présidente confirme que l'avis de convocation a été envoyé le 1^{er} septembre 2023 à tous les membres inscrits en date du 1^{er} septembre 2023.

QUORUM

La présidente accuse réception du rapport de présence de la scrutatrice et constate qu'il y a quorum et que l'assemblée peut se tenir valablement. La présidente demande à la scrutatrice de lui faire parvenir le rapport de présence définitif dès que possible. Celui-ci est joint aux présentes à l'annexe A.

ORDRE DU JOUR

La présidente rappelle les quatre points à l'ordre du jour de l'Assemblée générale :

- I. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres tenue le 27 septembre 2022.
- II. Élection des membres du CA de la Société.
- III. Réception et examen des états financiers de la Société et du rapport de vérification pour l'exercice qui a pris fin le 31 mars 2023.
- IV. Nomination des vérificateurs de la Société pour l'exercice qui prendra fin le 31 mars 2024.



APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La présidente présente le premier point à l'ordre du jour : l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres de la Société tenue le 28 septembre 2022. La présidente signale qu'une copie du procès-verbal est accessible aux membres. Personne ne s'oppose à l'exemption de la lecture du procès-verbal. La présidente présente une motion visant l'approbation du procès-verbal. La motion est dûment proposée et appuyée. Puisque personne ne s'y oppose, la présidente indique que la motion sera soumise au vote pendant la période de vote désignée, et passe au point suivant à l'ordre du jour.

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente présente le second point à l'ordre du jour : l'élection des membres du conseil d'administration de la Société. Elle souligne que neuf (9) administratrices et administrateurs sont dans la limite de leur mandat actuel :

- Martha Whitehead, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2024;
- Jennifer Doyle, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2024;
- David MaGee, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2024;
- Jeffery Taylor, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2024;
- Chris Lumb, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2024;
- Guillaume Bourque, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2025;
- Connie Bonello, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2025;
- Kelley McKinnon, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2025;
- Roya Rezaie, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2025.

La présidente signale que le comité de sélection a fourni aux membres de la Société des renseignements sur les candidatures proposées et résume le processus de nomination. Elle explique qu'un appel de candidatures a été lancé auprès des membres et a été publié sur le site Web de l'Alliance et les autres sites pertinents. Elle indique aussi que les candidatures ont été sélectionnées à la suite de l'appel par le biais d'un processus d'évaluation fondé sur l'examen des lacunes et des besoins du CA ainsi que sur les principes d'équité et de diversité. Elle invite les membres à fournir leurs commentaires sur le processus de nomination.

La présidente demande une motion visant à fixer le nombre de membres du CA à dix-sept (17) et à élire les personnes suivantes à titre d'administratrices ou administrateurs, fonctions qu'elles occuperont jusqu'à la fin de leurs mandats respectifs :

- Gail Murphy, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2025;
- Donna Bourne-Tyson, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2025;
- Randall Sobie, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2024;
- Dale Askey, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2024;
- Denis Therien, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2024;
- Edward McCauley, pour un mandat de trois ans prenant fin à l'AGA de 2026;
- Karen Barnes, pour un mandat de trois ans prenant fin à l'AGA de 2026;
- Philippe Beaudoin, pour un mandat de trois ans prenant fin à l'AGA de 2026.

La motion est dûment proposée et appuyée. La présidente indique que la motion sera soumise au vote pendant la période de vote désignée et passe au prochain point à l'ordre du jour.



PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

La présidente présente le troisième point à l'ordre du jour : l'examen des états financiers annuels de la Société et du rapport de vérification pour l'exercice ayant pris fin le 31 mars 2023. La présidente invite Narinder Dehal, (vice-président, Services généraux et chef des finances) à présenter les états financiers. Narinder Dehal fait un survol des états financiers.

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

La présidente présente le quatrième point à l'ordre du jour : le renouvellement du mandat des vérificateurs externes de la Société, jusqu'à la prochaine AGA ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé, et l'autorisation du conseil d'administration à fixer la rémunération du vérificateur. La présidente et le conseil d'administration recommandent de renouveler le mandat de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. pour l'année à venir. La présidente propose une motion pour renouveler le mandat de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. jusqu'à la prochaine AGA et pour autoriser le conseil d'administration à fixer la rémunération de celui-ci. La motion est dûment proposée et appuyée. Personne ne s'y oppose. La présidente indique que la motion sera soumise au vote pendant la période de vote désignée, et passe au point suivant à l'ordre du jour.

PÉRIODE DE VOTE

La présidente demande que les trois (3) motions suivantes, qui ont été proposées et appuyées, soient soumises au vote :

- I. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle des membres tenue le 27 septembre 2022;
- II. Approbation de l'élection des candidates et candidats au conseil d'administration et de la fixation du nombre de membres à dix-sept (17);
- III. Renouvellement du mandat de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. à titre de vérificateur de la Société et autorisation du conseil d'administration à fixer la rémunération du vérificateur.

Le vote se tient sur la plateforme Lumi. À la suite du vote, la majorité des voix étant obtenue, la présidente déclare que toutes les motions sont adoptées. Le rapport de la scrutatrice se trouve ci-après (Annexe B).

CONCLUSION

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente et George Ross, président et directeur général, prononcent le mot de la fin. La présidente demande alors une motion pour conclure l'AGA, dûment proposée et appuyée, et déclare la séance levée.



ANNEXE A

Rapport de présence de la scrutatrice

Voir les détails ci-joints.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE
L'ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU
CANADA**

Tenue le 26 septembre 2023

RAPPORT DÉFINITIF DE LA SCRUTATRICE

30 MEMBRES DE CLASSE A (PRIMAIRES) PRÉSENTS VIRTUELLEMENT VIA LA
PLATEFORME LUMI-ZOOM

0 MEMBRES DE CLASSE A (PRIMAIRES) REPRÉSENTÉS PAR BULLETIN DE VOTE POSTAL

TOTAL DE MEMBRES PRIMAIRES À LA DATE DE RÉFÉRENCE :	40
--------------------------------------------------------	----

POURCENTAGE DE MEMBRES PRIMAIRES REPRÉSENTÉS À L'AGA	75 %
---------------------------------------------------------	------

EN DATE DU 26 septembre 2023.



Julie Robinson, McInnes Cooper



ANNEXE B

Rapport de vote de la scrutatrice

Voir les détails ci-joints.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE
L'ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA**

Tenue le 26 septembre 2023

RAPPORT DE VOTE DÉFINITIF DE LA SCRUTATRICE

MOTION N° 1

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 27 septembre 2022

Je soussignée, la scrutatrice, rapporte que le résultat du vote sur la motion citée ci-dessus est le suivant :

	Nombre de voix	
POUR	<u>26</u>	96,3 %
CONTRE	<u>0</u>	0 %
ABSTENTION	<u>1</u>	3,7 %
Total	<u>27</u>	



Julie Robinson, McInnes Cooper

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE
L'ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA**

Tenue le 26 septembre 2023

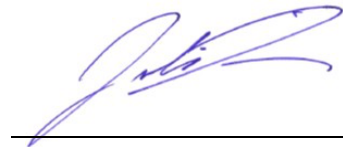
RAPPORT DE VOTE DÉFINITIF DE LA SCRUTATRICE

MOTION N° 2

ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je soussignée, la scrutatrice, rapporte que le résultat du vote sur la motion citée ci-dessus est le suivant :

	Nombre de voix	
POUR	<u>26</u>	96,3 %
CONTRE	<u>0</u>	0 %
ABSTENTION	<u>1</u>	3,7 %
Total	<u>27</u>	



Julie Robinson, McInnes Cooper

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE
L'ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA**

Tenue le 26 septembre 2023

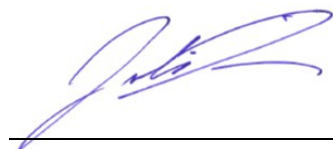
RAPPORT DE VOTE DÉFINITIF DE LA SCRUTATRICE

MOTION N° 3

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES

Je soussignée, la scrutatrice, rapporte que le résultat du vote sur la motion citée ci-dessus est le suivant :

	Nombre de voix	
POUR	<u>27</u>	100 %
CONTRE	<u>0</u>	0 %
ABSTENTION	<u>0</u>	0 %
Total	<u>0</u>	



Julie Robinson, McInnes Cooper



Élection des Membres du Conseil D'administration

Le comité de sélection du conseil d'administration de l'Alliance de recherche numérique du Canada a retenu les candidatures suivantes pour approbation :

RECOMMANDATION :

Les membres de la direction suivants sont dans la limite de leur mandat actuel :

1. Martha Whitehead, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2025;
2. Gail Murphy, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2025;
3. Donna Bourne-Tyson, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2025;
4. Guillaume Bourque, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2025;
5. Connie Bonello, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2025;
6. Kelley McKinnon, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2025;
7. Roya Rezaie, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2025;
8. Edward McCauley, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2026;
9. Karen Barnes, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2026.
10. Philippe Beaudoin, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2026.

IL EST RÉSOLU QUE :

Les membres primaires s'entendent pour fixer le nombre d'administrateurs à 18;

Les candidates et candidats suivants seront élus à titre d'administratrices ou administrateurs, fonctions qu'elles occuperont jusqu'à la fin de leur mandat respectif :

1. Amol Verma, pour un mandat d'un an prenant fin à l'AGA de 2025;
2. David MaGee, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2026;
3. Jeffrey Taylor, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2026;
4. Chris Lumb, pour un mandat de deux ans prenant fin à l'AGA de 2026;
5. Feridun Hamdullahpur, pour un mandat de trois ans prenant fin à l'AGA de 2027;
6. Donna Janiec, pour un mandat de trois ans prenant fin à l'AGA de 2027;
7. Luc Vinet, pour un mandat de trois ans prenant fin à l'AGA de 2027;
8. Larry Alford, pour un mandat de trois ans prenant fin à l'AGA de 2027;



APPENDICE 1 Biographies des candidates et candidats aux postes d'administratrices et administrateurs

BIOGRAPHIES DES CANDIDATES ET CANDIDATS AUX POSTES D'ADMINISTRATRICES ET ADMINISTRATEURS



APPENDICE 1

AMOL VERMA

Le Dr Amol Verma est médecin et chercheur en médecine interne générale à l'Hôpital St. Michael. Il est aussi professeur en éducation et recherche sur l'IA en médecine à la faculté Temerty de l'Université de Toronto. Le Dr Verma siège également au conseil des chercheurs de l'Alliance.



[BIOGRAPHIE](#)

FERIDUN HAMDULLAHPUR

Feridun Hamdullahpur occupe actuellement le poste de chancelier à l'International Business University de Toronto, en Ontario. Il est un ingénieur, un administrateur universitaire et un dirigeant reconnu. Avant cela, il a exercé la fonction de recteur et vice-chancelier à l'Université de Waterloo d'octobre 2010 à juillet 2021.



[BIOGRAPHIE](#)

DONNA JANIEC

Donna Janiec est vice-rectrice (Finance et administration) à l'Université Queen's. Elle a siégé à de nombreux conseils d'administration, ainsi qu'à des comités consultatifs sénatoriaux et universitaires, et préside actuellement le Council of Senior Administrative Officers.



[BIOGRAPHIE](#)



LUC VINET

Physicien et mathématicien de renommée mondiale, Luc Vinet est président et directeur général d'IVADO, un consortium de recherche, de formation et de mobilisation des connaissances en intelligence artificielle, ainsi que professeur Aisenstadt au Département de physique de l'Université de Montréal.



[BIOGRAPHIE](#)

LARRY ALFORD

C'est depuis août 2011 que Larry Alford est bibliothécaire en chef à l'Université de Toronto; la plus grande bibliothèque de recherche universitaire du Canada. Il siège aussi au conseil d'administration des Presses de l'Université, entre autres.



[BIOGRAPHIE](#)



Réception et Examen des États Financiers

Les états financiers vérifiés de l'Alliance de recherche numérique du Canada pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2024 ont été envoyés aux membres à titre d'information.



APPENDICE 1

Rapport des auditeurs indépendants de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L : États financiers vérifiés de l'Alliance de recherche numérique du Canada (31 mars 2024)

États financiers de

L'ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

et le rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 31 mars 2024



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
1800-150, rue Elgin
Ottawa (ON) K2P 2P8
Canada
Téléphone 613 212 5764
Télécopieur 613 212 2896

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de l'Alliance de recherche numérique du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Alliance de recherche numérique du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 mars 2024;
- l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;



Page 3

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.N.S. / S.R.L. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Canada)

Le 26 juin 2024

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

État de la situation financière

Au 31 mars 2024, avec informations comparatives de 2023

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	15 447 697 \$	6 405 903 \$
Montants à recevoir	16 500	139 002
TVH à recevoir	111 130	86 727
Charges payées d'avance	811 730	266 193
Avances nettes aux projets	784 913	–
	<u>17 171 970</u>	<u>6 897 825</u>
Immobilisations (note 4)	74 495	98 656
	<u>17 246 465 \$</u>	<u>6 996 481 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créiteurs et charges à payer	945 429 \$	2 382 101 \$
Tranche de l'avantage incitatif relatif à un bail exigible à court terme	37 816	22 606
Avances nettes des projets	–	50 320
Financement reporté (note 2)	12 944 751	2 437 007
	<u>13 927 996</u>	<u>4 892 034</u>
Avantage incitatif reporté relatif à un bail	81 664	119 480
Actif net	3 236 805	1 984 967
Engagements (note 5)		
	<u>17 246 465 \$</u>	<u>6 996 481 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,





ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2024, avec informations comparatives de 2023

	2024	2023
Produits		
Financement du gouvernement (note 3)	37 165 049 \$	31 511 921 \$
Cotisations des membres	605 000	618 500
Revenu d'intérêts	639 148	220 721
Autres produits	79 331	156 156
	<hr/>	<hr/>
	38 488 528	32 507 298
Charges		
Charges de programme		
Infrastructure de recherche numérique	23 003 542	20 101 876
Capacité informatique spécialisée en intelligence artificielle	1 374 861	–
	<hr/>	<hr/>
	24 378 403	20 101 876
Charges de fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux	5 686 060	5 578 521
Services	1 343 776	879 671
Transports et communications	353 340	193 461
Fournitures	29 693	17 034
Frais divers	4 361	12 117
	<hr/>	<hr/>
	7 417 230	6 680 804
Gestion et administration		
Salaires et avantages sociaux	3 483 285	3 235 662
Services	1 667 629	1 511 528
Transports et communications	225 032	125 053
Fournitures	37 382	60 884
Frais divers	3 568	5 709
Amortissement des immobilisations	24 161	22 147
	<hr/>	<hr/>
	5 441 057	4 960 983
Total des charges	<hr/>	<hr/>
	37 236 690	31 743 663
Excédent des produits sur les charges	<hr/>	<hr/>
	1 251 838	763 635
Actif net, au début de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	1 984 967	1 221 332
Actif net, à la fin de l'exercice	<hr/>	<hr/>
	3 236 805 \$	1 984 967 \$

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2024, avec informations comparatives de 2023

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	1 251 838 \$	763 635 \$
Éléments hors trésorerie		
Amortissement des immobilisations	24 161	22 147
Amortissement de l'avantage incitatif reporté relatif à un bail	(22 606)	(25 072)
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie		
Montants à recevoir	122 502	(30 435)
TVH à recevoir	(24 403)	3 391
Charges payées d'avance	(545 537)	(146 814)
Créditeurs et charges à payer	(1 436 672)	964 903
Avances nettes aux/des projets	(835 233)	50 320
Financement reporté	10 507 744	(2 684 304)
	9 041 794	(1 082 229)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	–	(120 803)
Activités de financement		
Hausse de l'avantage incitatif reporté relatif à un bail	–	167 158
Augmentation (diminution) de l'encaisse	9 041 794	(1 035 874)
Encaisse, au début de l'exercice	6 405 903	7 441 777
Encaisse, à la fin de l'exercice	15 447 697 \$	6 405 903 \$

Se reporter aux notes et annexes afférentes aux états financiers.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2024

L'Alliance de recherche numérique du Canada (l'« Organisation ») est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la loi fédérale le 28 août 2019 à titre d'organisme membre aux termes d'une entente entre Innovation, Sciences et Développement économique Canada (« ISDE ») et l'Organisation.

L'Organisation a pour mandat de jouer un rôle essentiel en aidant à faire progresser l'établissement d'un écosystème d'infrastructure de recherche numérique axé sur le chercheur, responsable, adaptable, stratégique et durable pour les chercheurs canadiens.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et ils tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

a) Mode de présentation

L'Organisation utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports s'appliquant aux organismes sans but lucratif.

b) Constatation des produits

Les apports et les fonds affectés au mandat de l'Organisation sont comptabilisés à titre de fonds reportés et constatés à titre de produits au moment où les dépenses connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

Les cotisations des membres sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent, à condition que leur perception soit raisonnablement assurée.

c) Charges

Dans l'état des résultats, l'Organisation classe ses charges par fonction. Les charges sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et selon la fonction à laquelle elles se rattachent directement.

d) Immobilisations

Les immobilisations comprennent les améliorations locatives, qui sont comptabilisées au prix coûtant. Lorsqu'une amélioration locative n'aide plus l'Organisation à fournir des services, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

1. Principales conventions comptables (suite)

e) Avantages incitatifs reportés relatifs à des baux

Les avantages incitatifs reportés relatifs à des baux au titre des améliorations locatives se composent de montants accordés à l'Organisation pour les bureaux loués à bail. Cet apport est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail.

f) Régimes d'avantages sociaux des employés

L'Organisation est membre du Régime de retraite des collèges d'arts appliqués et de technologie, un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées. Pour ce régime, l'Organisation a adopté des principes comptables propres à un régime de retraite à cotisations déterminées, parce qu'il n'y a pas suffisamment d'information pour l'application des principes comptables relatifs à un régime à prestations déterminées.

g) Utilisation d'estimations

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, lesquelles exigent de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les estimations importantes figurant dans les états financiers comprennent la recouvrabilité des débiteurs, les apports reportés et le montant de certaines charges à payer au cours de l'exercice où elles deviennent connues.

2. Financement reporté

L'Organisation a reçu d'ISDE les fonds suivants :

	2024	2023
Solde au début de l'exercice	2 437 007 \$	5 121 311 \$
Contributions reçues	47 672 793	28 827 617
Montants constatés à titre de produits	(37 165 049)	(31 511 921)
Solde à la fin de l'exercice	12 944 751 \$	2 437 007 \$

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

3. Financement du gouvernement

Les deux accords de contribution pour le programme de contribution à l'infrastructure de recherche numérique entre l'Organisation et ISDE ont été signés les 19 et 30 juin 2023. Ces accords visent à financer les activités de l'Organisation. Ils prennent fin le 31 mars 2025.

Le 28 septembre 2022, l'Organisation et ISDE ont signé un accord de contribution pour le programme de capacité informatique spécialisée en intelligence artificielle, et un avenant à cet accord a été signé le 18 janvier 2023. Cet accord vise à financer la capacité informatique spécialisée en intelligence artificielle afin de soutenir la Stratégie pancanadienne en matière d'intelligence artificielle. Il prend fin le 31 mars 2027.

L'accord de partenariat entre le Conseil national de recherches du Canada (« CRNC ») et l'Organisation dans le cadre de l'élargissement des activités du CANFAR (Canadian Advanced Network for Astronomical Research – réseau de pointe canadien pour la recherche en astronomie) a été signé le 1er décembre 2023. Cet accord vise à développer une infrastructure de recherche numérique pour répondre aux besoins de la communauté de recherche du CNRC et de l'ensemble de la communauté de recherche universitaire. Il prend fin le 31 mars 2031.

4. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2024 Valeur comptable nette	2023 Valeur comptable nette
Améliorations locatives	120 803 \$	46 308 \$	74 495 \$	98 656 \$

Le prix coûtant et l'amortissement cumulé au 31 mars 2023 se sont élevés respectivement à 120 803 \$ et 22 147 \$.

5. Engagements

Selon le contrat de location-exploitation, l'Organisation doit effectuer les paiements suivants au cours des trois prochains exercices :

2025	167 861 \$
2026	169 244
2027	169 244
	<hr/>
	506 349 \$

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

6. Régimes d'avantages sociaux des employés

À compter du 1^{er} mai 2021, l'Organisation est devenue membre du Régime de retraite du Collège des arts appliqués et de technologie (le « CAAT »), un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées offert à tous les employés admissibles des membres participants du CAAT. Les participants recevront des prestations en fonction de leur ancienneté et de la moyenne des gains annuels au cours des cinq années consécutives précédant la retraite, la cessation ou le décès qui présentent les gains les plus élevés.

L'Organisation ne comptabilise aucune part de l'excédent ou du déficit du régime de retraite, car elle dispose de renseignements insuffisants pour déterminer sa part de l'actif et du passif sous-jacents du régime de retraite. L'excédent réglementaire du régime au 31 décembre 2023 s'élevait à 4,71 milliards de dollars et la plus récente évaluation actuarielle déposée auprès des organismes de réglementation des régimes de retraite est en date du 1^{er} janvier 2023.

Les cotisations de l'employeur au régime au cours de l'exercice par l'Organisation se sont élevées à 508 211 \$ (503 576 \$ en 2023) et sont incluses dans les charges au titre des avantages sociaux dans l'état des résultats.

7. Risques financiers

Les instruments financiers de l'Organisation comprennent l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs et les charges à payer.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'Organisation est exposée au risque de crédit relativement à l'encaisse et aux débiteurs. L'Organisation tient ses comptes en espèces auprès de banques à charte fédérales qui sont assurées par la Société d'assurance-dépôts du Canada.

L'Organisation évalue les débiteurs de façon continue et constitue une provision pour créances douteuses à l'égard de tous les montants qui ne sont pas recouvrables. À la fin de l'exercice, les débiteurs ne comportaient aucune provision pour créances douteuses.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisation ne puisse pas remplir toutes ses obligations en matière de sorties de trésorerie quand celles-ci arriveront à échéance. L'Organisation atténue ce risque en surveillant ses activités de trésorerie et les sorties prévues au moyen d'un budget exhaustif et en tenant ses comptes créditeurs à jour tout au long de l'exercice. L'Organisation surveille continuellement ses flux de trésorerie afin de maintenir ses liquidités pour les exercices à venir.

ALLIANCE DE RECHERCHE NUMÉRIQUE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 mars 2024

7. Risques financiers (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur d'un instrument financier ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés.

i) Risque de change

Le risque de change désigne certains actifs qui sont exposés aux fluctuations des devises. L'Organisation estime ne pas être exposée de façon importante au risque de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Organisation estime ne pas être exposée de façon importante au risque de taux d'intérêt.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix représente l'incertitude associée à l'évaluation des actifs découlant des variations des marchés boursiers. L'Organisation estime ne pas être exposée à l'autre risque de prix.

8. Informations comparatives

Certaines informations comparatives de 2023 ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice en cours.



Renouvellement du Mandat des Vérificateurs Externes

Le conseil d'administration de l'Alliance approuve le renouvellement du mandat de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. comme vérificateur de la Société et en fait la recommandation aux membres.

RECOMMANDATION

IL EST RÉSOLU QUE :

Les membres principaux (catégorie A) approuvent le renouvellement du mandat de KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. comme vérificateur de la Société jusqu'à la tenue de leur prochaine assemblée annuelle ou jusqu'à ce qu'un successeur soit nommé, et autorisent le conseil d'administration à fixer la rémunération du vérificateur.



AJOURNEMENT